

UN ENTRETIEN AVEC ABDOU LATIF COULIBALY

**LE JOURNALISTE,
LE PRÉSIDENT ET
LES LIBRAIRES**

LA DIFFICILE CRITIQUE DU SÉNÉGAL DE WADE

Le journaliste et enseignant sénégalais Abdou Latif Coulibaly a publié en octobre 2006 son quatrième ouvrage consacré à la vie politique sénégalaise¹. Ses deux ouvrages précédents, publiés respectivement en 2003 et 2005, l'un consacré au président Abdoulaye Wade et l'autre à ce qu'on a pu appeler un meurtre politique, avaient déjà frappé l'opinion ; ils avaient d'ailleurs fait l'objet de tentatives d'interdiction ou de saisie². Son dernier ouvrage, pourtant de facture très académique et seulement accessible à un public éduqué et parfaitement francophone, se trouve à son tour bloqué dans sa diffusion par le refus de fait des deux librairies majeures de Dakar, Clairafrique, gérée par l'Église catholique, et Quatre Vents, propriété d'une famille libanaise, de le vendre à leurs clients. À deux mois d'une élection présidentielle dont la tenue est encore incertaine, l'atmosphère politique au Sénégal est émaillée d'incidents policiers et judiciaires quasi-quotidiens impliquant des personnalités de l'opposition et des journalistes. La « prise en otage » de l'ouvrage de Coulibaly est un nouvel épisode de cette mise sous tension. Cet entretien avec un homme qui est un observateur, mais aussi un acteur de la vie politique sénégalaise est d'abord un document sur les conditions d'exercice du métier de journaliste au Sénégal, sur les relations difficiles entre la presse sénégalaise et le pouvoir et sur les modes « discrets » d'exercice de la domination politique dans des sociétés démocratisées. Il ouvre également des pistes d'analyse plus générales – polémiques mais suggestives – sur la vie politique sénégalaise et son ambiguë démocratisation.

1. *Une démocratie prise en otage par ses élites. Essai politique sur la pratique de la démocratie au Sénégal*, Dakar, Éditions Sentinelles, 2006. Voir le compte-rendu de cet ouvrage à la fin du présent numéro, dans la Revue des livres.

2. *Wade, un opposant au pouvoir. L'alternance piégée ?*, Dakar, Éditions Sentinelles, 2003 ; et *Sénégal. Affaire Me Sèye : un meurtre sur commande*, Paris, L'Harmattan, 2005. Il avait déjà publié *Le Sénégal à l'épreuve de la démocratie. Cinquante ans de lutte au sein de l'élite socialiste*, Paris, L'Harmattan, 1999.



De ce long entretien qui a porté sur l'atmosphère politique en cette période préélectorale, nous avons choisi de retenir les passages évoquant la construction et la nature de l'État sénégalais du temps des socialistes et son devenir sous A. Wade, le caractère public des détournements et « affaires » de corruption, la position des « bailleurs de fonds » internationaux face à ces pratiques, la faiblesse analytique des intellectuels et les insuffisances des magistrats, la carrière d'A. L. Coulibaly et les avatars de la diffusion et de la « censure » de ses ouvrages au Sénégal.

A. L. Coulibaly est titulaire d'un PhD en communication de l'Université de Montréal. Il travaille au journal *Sud Quotidien* et dirige l'Institut supérieur des sciences de l'Information et de la Communication (ISSIC), l'institut de formation du Groupe Sud Communication. Cet entretien a été réalisé le 25 novembre 2006 par Jean Copans en collaboration avec Al Assane Samb.

Jean Copans

ENTRETIEN AVEC ABDOU LATIF COULIBALYDakar, samedi 25 novembre 2006³

Copans : Pouvez-vous nous expliquer ce qui s'est passé autour de la diffusion de vos ouvrages sur le régime Wade ?

Coulibaly : Quand j'ai fini mon second bouquin sur le régime de Abdoulaye Wade [*Sénégal. Affaire Maître Sèye*], je l'ai envoyé chez un éditeur français. Un jour, la personne qui m'a conduit vers eux me recontacte à Dakar en me disant : « ce matin, nous avons trouvé sur Internet l'intégralité de ton bouquin », alors du coup, je le comprends, l'éditeur n'avait plus intérêt à commercialiser mon affaire, ça ne l'intéressait plus. Je porte plainte car j'étais ahuri de constater que le livre avait été dérobé de mon ordinateur par les Renseignements généraux du Sénégal et mis en ligne. Ce qui s'est passé, c'est qu'un ministre me fait contacter par un ami et m'invite pour me dire : « voilà, le Président vous propose un marché, vous renoncez à la publication de votre ouvrage, et voilà ce qu'on peut faire pour vous ». Je lui ai seulement répondu que [...] je dis ce que je pense sur mon pays. [...] Je vais en France, l'éditeur se rétracte et deux jours après, je me retrouve chez un ami sénégalais qui est à L'Harmattan. Je lui présente le manuscrit et je lui explique que c'est une enquête, une reconstitution de la participation de l'actuel chef de l'État à l'assassinat d'un juge, avec des preuves à l'appui, des fac-similés⁴... Je me surprends toujours à dire qu'on n'est pas bien au Sénégal, car tout le monde a peur aujourd'hui ; les intellectuels, tout le monde a peur. Quand vous produisez quelque chose, vraiment des intellectuels dont vous pensez que vous pouvez compter sur eux vous appellent en vous disant : « c'est très grave, fais attention ! ».

3. Les notes de bas de page et les éléments entre crochets qui figurent dans l'entretien sont de la rédaction.

4. En mai 1993, à la suite d'élections générales très contestées, Maître Babacar Sèye, vice-président du Conseil constitutionnel, est assassiné alors que la controverse bat son plein sur les résultats des législatives et que le Conseil constitutionnel, consulté, se range du côté du régime. Ses meurtriers, proches du Parti démocratique sénégalais d'Abdoulaye Wade, sont arrêtés et condamnés, et Wade lui-même passe quelques semaines en prison, avant de bénéficier d'un non-lieu. En février 2002, après avoir accordé une indemnisation considérable à la famille Sèye, le président Wade a signé la grâce des meurtriers.



On m'a volé deux manuscrits, le livre sur l'assassinat de Maître Sèye, et un roman ; le roman, ils ont volé une version manuscrite, on a cambriolé mon bureau. L'histoire de ce roman-là, en fait, c'est un vieux chef d'État africain qui est élu président et qui finalement devient roi et se prend pour Louis XIV au point qu'il reconstitue Versailles en Afrique. Il installe des pompes à neige et le matin il arrose son palais pour retrouver le climat de Versailles. Un type complètement loufoque et à la longue ridicule dans lequel [le président Wade] s'est reconnu. Ce livre-là, on en a tellement parlé que j'étais convaincu que c'était un danger d'écrire sur le régime d'Abdoulaye Wade et j'ai fini par arrêter mes éditoriaux dans les journaux. J'ai arrêté d'écrire pendant six mois. Mais au mois de janvier de l'année dernière, j'étais là en train d'écouter le journal télévisé, et on nous dit qu'en Conseil des ministres, le Président de la République venait de faire cadeau de six milliards de francs CFA à l'État du Sénégal pour construire des projets sociaux. Donc la normalité, c'était ça : qu'un Président qui, il y a six ans, ne pouvait pas mobiliser un million de francs, parvienne à mobiliser six milliards au moment où les hôpitaux sont complètement démunis. C'est là que je me suis dit qu'au-delà de Wade, il y a un autre problème : que font les acteurs de la démocratie sénégalaise ? C'est quoi, le problème ? Pourquoi on est aussi évanescent ? C'est ridicule. Et là, j'ai commencé à discuter avec les hommes politiques, avec des collègues journalistes et je pose la question de l'origine de cet argent [...]. Le chargé d'affaires de l'ambassade de Taiwan, au moment de faire ses valises⁵, retrouve l'origine de ces fonds et m'appelle de façon généreuse pour me dire ce qui s'est réellement passé⁶.

Dans ce pays, nous nous disions que nous avions des acquis démocratiques irréversibles, mais je me suis rendu compte que tout est réversible, qu'il n'y a pas d'acquis fondamentalement, pour plusieurs raisons que j'ai expliqué dans ce bouquin : l'état d'esprit, le manque de culture et l'atavisme – je n'ose pas dire ça – des nègres d'Afrique qui considèrent que le pouvoir est un pouvoir d'essence, un héritage, quelque chose dans le sang, que la normalité de l'État, c'est la monarchie sans limites [...].

Beaucoup d'opposants au régime socialiste ont participé au pouvoir en 2000 et ils disent qu'ils n'ont rien vu venir...

Ils célèbrent tous la République mais ils ne comprennent pas la République ; ils ne l'ont pas intégrée. En fait, ils l'ont installée pour prétexte et tous s'accommodent de la monarchie, du droit divin. Regardez ce qui se passe dans l'opposition : si vous êtes élu secrétaire général d'un parti, vous y êtes *ad vitam aeternam*. Finalement, quand ils accèdent au pouvoir, ils continuent,

et même avec les plus instruits d'entre eux, des intellectuels, il y a un problème. Ils sont incapables de pratiquer la démocratie, ils la récitent tous du point de vue théorique. [...].

Imaginez-vous que les gens sont assis autour du Président de la République et on dit « il y a 5 000 postes » ; le Président dit : « on va se les partager, je vais désormais donner de l'argent aux chefs de partis »... Or la loi sénégalaise prévoit bien un système, pas encore matérialisé, de financement public des partis, mais ça on s'en fout, ces règles élémentaires de la démocratie, ce n'est pas important. Ce qui est important, c'est de réunir des gens autour d'une table... et en plus le chef distributeur est le Président de la République. On dit : « Je donnerai le mois prochain trois millions à la LD-MPT, sept millions à AJ-PADS »⁷. Pour les élections de 2001, le seul parti qui n'a pas reçu de subsides d'Abdoulaye Wade, c'est l'AFP de Moustapha Niasse⁸. Tous, y compris le Parti Socialiste, ont reçu de l'argent. Moi, c'est tout ça qui me pose problème comme s'il y avait une conspiration au niveau le plus élevé de l'État et chez les intellectuels, la société civile, pour maintenir ce système qui arrange tout le monde.

Prenons la justice au Sénégal. Du point de vue des textes, on a organisé la justice pour la soumettre aux désirs et à la volonté du pouvoir exécutif. Sur l'organisation du Conseil supérieur de la magistrature, le statut du magistrat au Sénégal... Il y a une formidable hypocrisie. Il y a un certain nombre de délits qui sont listés dans le code pénal sénégalais, par exemple, où le juge d'instruction, qui est le seul reconnu par la loi comme habilité à porter atteinte à la liberté individuelle, est placé sous l'autorité directe du Procureur de la République, et il exécute les ordres que ce dernier reçoit du Président de la République. Le détournement de deniers publics, les délits de presse, les atteintes à la sûreté de l'État, l'article 80 du code pénal⁹, tout ça, le juge obéit à l'instruction du pouvoir exécutif.

Il aurait fallu que les juges sénégalais aient du courage. Ainsi, la Constitution n'a pas été modifiée, mais on a dit que pour les élections prochaines,

5. En octobre 2005, Dakar a reconnu Pékin, rompant ainsi ses relations avec Taiwan.

6. Sur les fonds taïwanais, voir plus bas.

7. La Ligue démocratique-Mouvement pour le travail (LD-MPT) et *And Jëf*-Parti africain pour la démocratie et le socialisme (AJ-PADS) sont deux partis de la gauche sénégalaise qui participent ou ont participé à la coalition gouvernementale.

8. Moustapha Niasse a créé l'Alliance des forces de progrès (AFP) en 1999, en quittant le Parti socialiste alors au pouvoir. Son ralliement à Wade a été déterminant dans la victoire de ce dernier, et Niasse a été nommé à la tête du gouvernement d'alternance. Mais il devenait ainsi le principal challenger de Wade.

9. L'article 80, qui réprime les atteintes à la sûreté de l'État, est fréquemment utilisé contre les journalistes et hommes politiques contestataires.



exceptionnellement et de façon dérogatoire, la constitution ne s'appliquerait pas. Autrement dit, pour reporter les élections, ils suspendent la Constitution. Dans quel pays au monde cette forfaiture est-elle possible? Et les juges ont laissé passer en disant qu'ils n'étaient pas habilités à se prononcer sur une loi constitutionnelle, que c'était le Conseil constitutionnel qui s'en occupait. Mais où sont les juristes de ce pays, les intellectuels? Où sont les gens qui sont armés théoriquement et intellectuellement parlant pour nous dire qu'il n'y aucune doctrine qui va dans ce sens. L'université de Dakar est inexistante par rapport à ça. J'ai l'impression qu'il n'y a pas de chercheurs, car un chercheur qui ne s'occupe pas des questions qui intéressent directement sa société, de quoi s'occupe-t-il alors? Où sont les constitutionnalistes de ce pays? Où sont les politologues de ce pays? Les intellectuels qui ont produits des textes de réflexion ont décampé, ou ils ont été reçus par le chef de l'État. Senghor acceptait le débat contradictoire, il acceptait des critiques avec des limites certes, mais il y avait des gens qui produisaient. Où sont-ils? [...]

Finalement, les seuls guides dans le pays, ce sont les évêques, on ne les entend jamais dire au gouvernement: « nous n'avons pas assez d'huile ni assez de riz ». Ils parlent pour le peuple. Au-delà des églises, même les gens qui sont dans les mosquées les écoutent – la tragédie, avec ceux-là [les marabouts], c'est qu'ils ne parlent jamais. Mais comment comprenez-vous qu'une librairie de l'Église puisse boycotter mon livre¹⁰?

Moi, j'ai payé ma propre maison d'édition, « Les Sentinelles ». On est deux dedans. J'avais envie de faire un livre de vulgarisation [*Wade, un opposant au pouvoir*], j'ai tiré 15 000 exemplaires de ce livre-là, ce qui est un record car tous ceux qui ont produit ici n'ont pas atteint ce score depuis l'indépendance du pays [...]. Je sors mon deuxième bouquin, qui se vend très bien. La police fait une descente, ramasse tous les bouquins et ramasse les responsables des libraires.

Qu'est ce qu'ils ont fait au lieu d'utiliser la procédure disponible? Le ministre [de l'Intérieur] ne prend pas un arrêté d'interdiction mais une circulaire interne et le ministre des Finances donne ordre à la Douane de refuser toutes les importations du bouquin d'Abdou Latif Coulibaly, de Mamadou Seck, de Mody Niang et d'un quatrième auteur¹¹: quand vous arrivez à la Douane, ça ne passe pas. Évidemment, il fallait que les libraires attaquent cette décision devant les tribunaux pour que les gens soient au courant qu'il y avait une censure, mais ils n'ont pas osé.

Je savais que c'était un prétexte parce que Jean Charles, qui est le directeur de Clairafrique, c'est Abdoulaye Wade qui l'a pris et qui l'a mis au Conseil de la République. C'est un conseiller du Président du Conseil de la République, c'est un politique qui s'est déguisé en libraire, voilà l'histoire. [La librairie]

Quatre Vents, ils ont refusé cela, ils étaient tellement gênés qu'ils ont essayé de jouer sur le prétexte des pourcentages¹². [...] On peut le trouver à l'aéroport et dans de petites librairies. Sinon, ce sont les vendeurs de journaux qui le vendent et ça se vend très bien. Tu sais, vendre 4 000 livres au Sénégal en l'espace d'un mois, ce n'est pas évident. Au dernier pointage, il m'en restait 1 200 sur les 5 000 tirés. Les gens l'achètent, c'est peut-être un peu sur mon nom, peut-être moins sur le contenu, car ils sont convaincus que je dis la vérité.

Les 6 milliards du Président, c'est 6 milliards de dons faits par le Fonds taïwanais à l'État du Sénégal et pas au Président de la République. Taiwan a un mécanisme de subvention qui permet de passer par des fondations. Pour obtenir cet argent, le Président a fait un ordre de mission à [l'homme d'affaires] Pierre Aïm, qui est par ailleurs poursuivi par la justice française. C'est un de ses amis et il lui a donné une procuration pour négocier toutes les subventions et dons au nom du Sénégal sur des projets à caractère social. L'exclusivité, une lettre à tous les ministres pour leur dire de s'abstenir de négocier ça à travers le monde, il n'y a que Pierre Aïm qui est habilité à le faire... C'est dans ce cadre que Pierre Aïm va à Taiwan parce que le Fonds taïwanais est directement géré par le ministre des Finances qui tombe sous le coup de la comptabilité publique du Trésor public sénégalais, donc on ne peut pas y faire un certain nombre de chose, les règles sont plus rigides. Pour contourner ces difficultés, il donne mandat à Pierre Aïm de négocier des projets. Ils font passer les fonds par le biais d'une fondation qui reçoit des fonds publics, et ils peuvent négocier ces fonds avec des particuliers sur la base de projets. Voilà comment cet argent-là a atterri dans des comptes ouverts à Chypre et à Tel-Aviv [...] ¹³.

Quand on a rompu avec Taiwan et reconnu la Chine populaire, Wade a vite fait d'annoncer en Conseil des ministres qu'il faisait cadeau d'un montant d'argent à l'État du Sénégal parce qu'il savait qu'il avait tellement irrité les Taïwanais, et que j'avais dîné avec le chargé d'affaires de la Chine-Taiwan à Dakar, avec trois autres journalistes. Ils ont du se dire que si je dînais avec ce type-là...

10. La librairie catholique Clairafrique, sous la pression des autorités et malgré l'indépendance politique dont fait régulièrement preuve l'Église, a décidé de refuser de vendre l'ouvrage de Coulibaly.

11. Mamadou Seck et Mody Niang ont également produit des essais très critiques à l'égard du régime. Voir M. Seck, *Les scandales politiques sous la présidence d'Abdoulaye Wade*, Paris, L'Harmattan, 2006, et M. Niang, *Qui est cet homme qui dirige le Sénégal?*, Paris, L'Harmattan, 2006.

12. La librairie a exigé un pourcentage plus élevé, pour décourager l'éditeur.

13. Karim Wade, le fils du président, est l'un de ses plus proches conseillers.



La gouvernance d'État pose problème. J'ai le dossier d'un ministre sur lequel je travaille. C'est son assistante qui a 4 salaires et pour qui il a créé une société. Tous les appels d'offres de toutes les entreprises dépendant de son ministère passent par ce GIE [Groupement d'intérêt économique]. Et c'est comme ça dans tous les ministères sénégalais.

Je disais à un responsable de la Banque mondiale : « Dans vos conditionnalités, il y a quelque chose que vous devez exiger sur le fait que les gouvernements accordent plus de place à l'opposition dans le traitement des dossiers, qu'on leur fasse même des séminaires de formation sur ce qu'est un État. Comment on l'utilise. C'est quoi, les règles de base ? » Le régime socialiste était pourri, le Parti socialiste était honni, mais il y a des choses, jamais au grand jamais, il ne pouvait les faire. C'est-à-dire, ils se sont contentés de la corruption comme ça se fait dans tous les États du monde en partant par des marchés publics et tout, mais prendre l'argent du Trésor public, c'était impensable.

Il y a comme une politique internationale qui consiste à ne pas mettre son nez dans l'utilisation de l'aide internationale...

Ils sont consentants. Et je leur dis : « Vous-là, ne croyez-vous pas que les citoyens ont compris que vous êtes des complices non pas en terme de partage de butin, mais en laissant faire et que les gens en déduisent que vous n'avez pas l'intention de développer nos États ? » L'Afrique n'a pas de problème économique, c'est ma conviction. Le Sénégal n'en a pas, aucun État africain n'a de problèmes économiques, ils ont plutôt des problèmes de gouvernance, des problèmes politiques : la politique sert à quoi ? Quel est son objectif ?

Il y a beaucoup d'intellectuels, de militants socialistes, d'alter-mondialistes africains ou européens qui ne veulent pas accepter votre discours et qui pensent que c'est l'Occident qui est coupable des malheurs de l'Afrique...

C'est faux, car même si la France nous dicte des choses, c'est que nous ne sommes pas assez responsables... Tout ce que nous faisons aujourd'hui, arrêtons de dire que c'est les autres. D'ailleurs, j'en ai débattu avec Aminata Traoré¹⁴. Je lui ai dit d'arrêter ses discours, de se défausser sur les autres. Nous avons une part de responsabilité importante que nous devons assumer aujourd'hui. Comment veut-on que la France soit responsable des 6 milliards dilapidés par Abdoulaye Wade ? Au contraire, si la France l'avait vu, elle n'aurait pas pu faire grand-chose.

Tout de même, le Sénégal remplit à l'échelle africaine des fonctions assez importantes par sa notabilité démocratique. Tout ce qui se passe maintenant à l'intérieur du pays n'est pas connu par les ambassades et autres...

Ça rejoint ce que je disais tout à l'heure sur la responsabilité des gens, nous sommes toujours contents et réconfortés quand les gens disent du bien de nous, mais c'est toujours la fuite de nos responsabilités. La démocratie sénégalaise, le premier critère, c'est les gens qui pensent... Si vous lisez ce livre-là, vous n'allez pas dire que le label démocratie est réel au Sénégal. Quand des intellectuels écrivent et qu'on interdit la sortie des bouquins... Ça aurait été en France aujourd'hui, ce serait quelque chose d'extraordinaire, de tellement grave qu'on ne peut même pas l'imaginer, mais au mépris de tout ça, l'Occident commet aussi cette erreur, car il lui faut un réconfort moral et même à une certaine forme d'allègement de la conscience en se disant quand même le Sénégal est bon.

Je dis souvent : « Oui, je suis bon, mais j'ai envie d'être comme la France et je n'ai pas envie d'être juste devant le Togo ». Et c'est ça aussi le problème. Et je dis que nous avons tous les moyens pour aller plus loin.

Comment pouvez-vous expliquer qu'on passe d'une corruption ordinaire au dépeçage de l'État, le fait qu'un opposant historique comme Abdoulaye Bathily dise : « On n'avait pas vu Wade comme ça » ?

C'est trop facile peut-être de dire « nous nous sommes trompés », parce que nous avons été trompés non pas par l'homme mais par la situation dans laquelle nous vivions. Car nous en avons tellement assez du Parti socialiste, on avait tellement envie que ça change qu'on n'avait plus la possibilité d'être raisonnables par rapport au danger qui entourait l'offre qui s'est présentée. Moi, personnellement, je n'ai jamais voté pour Abdoulaye Wade avant le 19 mars [2000 : date de l'élection présidentielle qui a amené Wade au pouvoir] et j'ai participé [voté] à quatre élections depuis 1978.

En 2000, l'envie de changer était telle, et nous avons pris des assurances auprès de gens comme Moustapha Niasse, Abdoulaye Bathily, Amath Dansokho [des figures importantes de la vie politique, qui assument une sorte de magistère

14. Aminata Traoré, ancienne ministre au Mali, est connue pour sa dénonciation de la domination exercée par l'Occident sur l'Afrique contemporaine. Voir le compte-rendu du film *Bamako*, par Isabelle Gobatto, dans la Revue des livres du présent numéro.



moral] qui étaient les cautions morales, si bien que nous nous sommes dit : « tiens, ça va marcher, il ne sera pas seul ». Nous avons sous-estimé la capacité de destruction de Abdoulaye Wade et du coup, il a fait partir tout le monde et est resté seul maître à bord. Je vous le concède, nous nous sommes trompés, car ce n'est pas une question d'hommes mais une question de système. Il a renforcé le système au lieu de le détruire, il l'a perpétué, il a avili davantage l'État.

Est-ce qu'on peut dire que malgré tous les défauts du régime socialiste, il y avait dans la première et même dans la deuxième génération des hommes d'État un sentiment de la chose publique, une expérience de la chose publique et que les générations suivantes n'ont pas eu cette culture ?

Répondant à un journaliste sénégalais qui posait la question de savoir ce qui différencie le Sénégal des autres pays, Abdou Diouf a répondu en disant qu'il y a l'État. Sa réponse est tout à fait exacte car nous avons réussi à bâtir un État quelque part, un État impersonnel capable de considérer les citoyens, de considérer autrement la marche de la communauté sur un territoire. Il y a des choses que Diouf n'a jamais imaginé faire. Tu sais, la première chose qu'Abdoulaye Wade a faite quand il est arrivé, c'est d'écrire au chef d'état-major de la Gendarmerie, de faire une liste de 20 personnes et de demander à ce qu'ils soient intégrés dans la Gendarmerie comme officiers après stage. Réponse du chef d'état-major : « Monsieur le Président, j'ai reçu et lu avec intérêt la correspondance que vous m'avez adressée, mais je suis au regret de vous dire qu'en l'état actuel des textes, ni moi, ni l'état-major de la Gendarmerie ne sommes à même de répondre positivement à votre demande. Cela dit, nous sommes des officiers et nous sommes à votre disposition pour tout changement prochain, nous exécuterons vos ordres. » On lui envoie la lettre, il est tout retourné de la réponse [...]. Senghor avait raison de dire « formons le maximum d'officiers, et on en fait des élites instruites qui ont un autre métier que le métier de militaire ». Tous les officiers sénégalais sont des ingénieurs, des officiers de la marine et autres, ils ont des bacs + 5, et c'est ça qui a sauvé le Sénégal de certaines dérives. Ils abordent le problème autrement et la politique autrement.

Pour revenir à votre question, c'est un peu ça, on a réussi, avec toutes les réserves que nous mettons sur l'État, et Diouf a raison de dire qu'on a un État. Et le danger avec Wade et son équipe, c'est que, quand ils sont venus au pouvoir, ils ont voulu renverser totalement l'État mais ils se sont heurtés à lui. Et si aujourd'hui tout ce qu'ils font se retrouve sur la place publique, c'est parce qu'il y a l'État : les preuves que nous détenons, ce sont les hauts

fonctionnaires qui nous appellent, excédés par les actions des politiques, et qui nous disent de les dénoncer. Par le passé, les ministres socialistes respectaient les formes de la loi et ils lançaient des appels d'offres et l'entrepreneur va gagner 10 % et ensuite il va le rétribuer 5 %. Mais Wade, lui, appelle son fils qui fait les appels d'offres, qui s'occupe des constructions, et du coup, il est en première ligne et c'est le Secrétaire général de la présidence [Abdoulaye Baldé] qui gère le dossier. Comme les fonctionnaires sont jaloux de leurs privilèges et compétences, ils les dénoncent. J'ai dit dans mon livre qu'il y avait un scandale autour de l'achat des hélicoptères. Moi j'ai été prévenu par des officiers qui étaient dans la chaîne de commandement. Pourquoi ? Parce que ce sont eux qui vont sur les champs de bataille et avec ces hélicoptères ils savaient qu'ils seraient abattus parce que ce ne sont pas des hélicoptères adaptés. Mieux, après la publication de mes articles, j'ai été convoqué chez le chef d'état-major des Forces armées. J'étais seul devant huit officiers, la crème de l'Armée, pour m'entendre dire que, dans le fond, eux, ils n'avaient fait qu'exécuter un ordre politique venu de la Présidence avec des recommandations fermes, qu'ils tenaient à leur honneur d'officiers. Et puis le chef d'état-major m'appelle par un colonel à la retraite pour me dire que j'ai mis le feu à l'état-major, je lui dis : « Non, ce sont les politiques qui ont mis le feu. Comment peuvent-ils aller commander des Mi-8 polonais, des restes du Pacte de Varsovie, pour les amener ici ¹⁵? » [...].

C'est ça que je veux t'expliquer : ils ont attaqué l'État et l'État a tellement réagi qu'ils ont été surpris. C'est ça que j'appelle l'État : les fonctionnaires qui le font marcher avec tous les défauts qu'ils ont. Ils ont voulu les court-circuiter en installant des consultants dans les structures clés de l'État et c'est pourquoi l'État a mal réagi. Ils ne l'ont pas compris. À un moment, ils se sont dit que les fonctionnaires étaient contre eux, mais ils ne sont contre personne, ils sont loyaux à la Fonction publique, ils peuvent être bornés mais quand il s'agit de juger un dossier, ils n'ont que deux mots à la bouche, la loi et le règlement. Même si le règlement est débile, ils l'appliquent quand même. Aujourd'hui, il y a des anticorps de l'État qui rejettent ce qu'ils [les partisans du régime Wade] font. En plus de cela, ils laissent des traces, car quand on ne connaît pas l'État, on se fait piéger par l'État. Un État, pour le contourner, il faut le connaître, ou alors il faut le faire avec des fonctionnaires consentants et qu'on respecte.

15. À la suite de la révélation de cette affaire, la transaction a finalement été annulée.



Au fond, Senghor a réussi à mettre en place un embryon d'État au moment où Houphouët n'a réussi qu'à mettre des clans autour de lui pour mieux régner et quand il est parti, tout a sauté. Au Sénégal, Diouf a succédé à Senghor, un véritable technocrate qui n'avait aucune ambition politique sinon d'être à la tête de l'État et comme ça il a laissé à Abdoulaye Wade un État. Mais au fond, les amis de Diouf ne voulaient pas quitter le pouvoir en 2000 et c'est l'État qui les y a obligés. Le général Cissé a écrit un livre pour raconter ce qui s'est passé¹⁶: l'État a fonctionné de telle manière qu'ils ne pouvaient pas rester. Nous, de l'opposition, on est reconnaissant au Parti socialiste: « Sans le vouloir, vous avez réussi à construire un État et c'est ce qui vous sera fatal. Vous ne pouvez plus, vous avez mis en place un système qui va contrôler les élections jusqu'au bout et vous allez les perdre. »

À partir de 1991, le PS a fait un hold-up électoral, a bloqué les votes dans les bureaux au point que l'État lui-même a reconnu que ce n'était pas possible. C'est ça, le problème: quand ils ont mis l'Observatoire national des élections en place, quand ils ont autorisé la création des radios le 17 mars 1999... Le ministre de l'Intérieur a essayé d'interdire la publication des résultats, mais il y a eu tellement de résistance qu'il a fini par céder, car c'est le Président lui-même qui est intervenu contre cette interdiction, ça leur avait échappé et c'était impossible de revenir sur ça. Abdoulaye Wade est, lui, en train de le faire: tous les gens qu'il met en prison, les journalistes qu'on convoque tous les jours, c'est un aveu d'impuissance.

Pour la société civile, on a en déjà parlé, mais est-ce que vous pensez qu'il y a une solution pour les intellectuels ?

Je pense qu'il faut d'abord repenser les universités et leur rôle dans la société. Comment peut-on comprendre chez nous qu'une structure aussi importante que l'Université soit aussi déconnectée de la réalité? C'est un faux prétexte, l'évocation des moyens. C'est plutôt une question d'organisation, une question d'acquisition du savoir, de mise en disposition du savoir, les enseignements, les recherches. Comment pouvez-vous comprendre que, pendant sept ans, si peu d'intellectuels aient produit sur le pouvoir actuel? [...].

Chez nous, on contemple la société. Nous, qu'est-ce qu'on a produit? N'importe qui se lève pour dire qu'il est intellectuel. [...].

Peut-être [faut-il] reformater la tête de nos intellectuels pour de vrai? Moi, mon frère était un haut magistrat et il a quitté son travail parce qu'il n'en pouvait plus. Et je lui ai dit un jour: « Votre corps-là, pour le sauver, il faudrait se débarrasser de tous les chefs de juridiction pour les remplacer

par des Français et vous verrez que très bientôt ça va changer. Et si vous prenez un magistrat français, président du tribunal de Dakar, il n'a pas de parents à Dakar, ni de marabout, et les présidents de chambre, si vous en faites des Français, ils n'auront de comptes à rendre à personne. Et en plus, ils sont protégés. » Mais je n'ose pas le dire tout haut.

[...].

16. Le général Cissé était le dernier ministre de l'Intérieur du régime Diouf et s'est occupé à ce titre de la préparation des élections. Voir L. Cissé, *Carnets secrets d'une alternance. Un soldat au coeur de la démocratie*, Paris, Gideppe, 2001.